Monsieur le Haut-Commissaire, représentant de l'Etat, Monsieur Louis LEFRANC,

Monsieur le Président du Sénat, représenté par Monsieur PATIENT, cher Georges,

Monsieur le Président du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, représenté par Monsieur Vaimou'a MOULIAVA et Mesdames et Messieurs les Ministres de Nouvelle-Calédonie,

Monsieur le Président de la Polynésie Française, représenté par Monsieur Bruno FLORES,

Monsieur le Président de l'Assemblée de Wallis et Futuna, représentée par Monsieur Ronny TAUHAVILI,

Monsieur le Président de la Région Guadeloupe, représenté par Madame Chantal LERUS,

Monsieur le Président du Congrès de Nouvelle-Calédonie, représenté par Monsieur Sylvain PABOUTY, Messieurs les parlementaires,

Je salue tout particulièrement les deux nouveaux sénateurs, Maires jusqu'à récemment, Messieurs Georges NATUREL et Robert XOWIE,

Madame la Présidente de la Province Sud, représentée par Monsieur Philippe BLAISE,

Monsieur le Président du Conseil Départemental de Guadeloupe, Monsieur Guy LOSBAR, mon Président, Monsieur le Président du Conseil Départemental de Mayotte, représenté par Monsieur Salim M'DERE, Monsieur le Président de l'Association des Maires de France, représenté par Mme CHARLES, chère Sophie, Madame et Messieurs les Présidents des associations des Maires et des Centres de gestion,

Madame le Maire de Nouméa,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les élus et techniciens, en vos grades et qualités,

Mesdames et Messieurs les partenaires,

C'est avec un grand plaisir que l'ACCD'OM vous accueille pour l'ouverture de son congrès annuel 2023.

Repoussé maintes fois en raison des calendriers électoraux, nous avons enfin pu organiser cette manifestation, tant attendue depuis de nombreuses années en Nouvelle-Calédonie.

Ce sera la 3^{ème} fois que nous nous retrouvons sur le caillou : une première fois en 2004 et une deuxième fois en 2010.

Si le congrès 2022 a été exceptionnel avec la présence du Ministre des Outre-Mer et une forte participation, celui de 2023, sans présence ministérielle physique mais virtuelle, ce que je regrette comme beaucoup d'entre vous, revêt aussi un caractère exceptionnel avec une participation jamais enregistrée jusqu'alors, ce qui, à contrario, semble ne pas être suffisant pour certains. En effet, nous ne serons pas moins de 380 élus, techniciens et partenaires, à partager nos expériences et nos attentes tout au long de la semaine à venir.

Exceptionnel aussi car ce congrès a été préparé en partenariat avec les deux associations des Maires de Nouvelle-Calédonie et celle de Polynésie Française. Merci à mes collègues Sonia LAGARDE, Maire de Nouméa et Présidente de l'AFM, à Florentin DEDANE Maire de Pouébo et nouveau Président de l'AMNC et à Cyril TETUANUI, Maire de Rimatara et Président du SPC PF.

Permettez-moi tout d'abord de nous féliciter tous pour l'intérêt que nous marquons à exprimer notre besoin de parfaire nos connaissances et de mieux nous armer pour assumer nos responsabilités. Il s'agit là d'une nécessité incontestable pour nous élus, il s'agit d'un acte de formation pour être à même de mieux répondre aux attentes, souvent spécifiques, de nos populations car c'est par elles et pour elles que nous avons été élus.

Je crois avoir entendu que certains s'interrogent encore sur l'utilité de notre association. Votre présence et votre participation, de plus en plus importante d'année en année prouve, s'il en était besoin, que cette question ne se pose plus pour nous. D'ailleurs, nous avons enregistré onze nouvelles adhésions en 2023.

Le travail accompli depuis 1991, dont vous trouverez un résumé dans la clef USB qui vous a été remise, l'atteste sans contestation possible.

Permettez-moi aussi de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont accompagnés dans la préparation de cette semaine de travail et de découvertes. Je pense d'abord aux associations des Maires du bassin Pacifique qui se sont investis pour que notre congrès puisse répondre aux attentes de tous. Je pense aux institutions de la Nouvelle-Calédonie, Gouvernement, Congrès, Sénat coutumier et les Provinces, qui ont répondu présents et en particulier au nouveau Maire de Dumbéa, mon collègue Yohann LECOURIEUX, par ailleurs Ministre du gouvernement qui, avec ses collaborateurs, nous aura été d'une aide précieuse de même que le Ministre Vaimou'a MOULIAVA qui lui aussi n'a pas ménagé sa peine pour conforter notre organisation.

Je pense aussi à l'Etat, ici en Nouvelle-Calédonie comme à Paris, qui a confirmé sa présence à nos côtés.

Nos congrès ne seraient pas ce qu'ils sont sans l'engagement de nombreux partenaires, certains de longue date, sur qui nous pouvons compter et qui, année après année, nous permet d'organiser à moindre coût ces séances de travail qui nous enrichissent tous. J'adresse aussi mes remerciements à un nouveau partenaire de l'association, la Gendarmerie Nationale, puisque nous avons signé cette année une convention avec le CGOM, le Commandement de la Gendarmerie Outre-Mer. Celle-ci se complètera bientôt d'une convention avec la direction de la Police Nationale Outre-Mer.

En parlant convention, je voudrais attirer l'attention du représentant de l'Etat sur le fait que nous attendons depuis un an la signature du renouvellement de notre convention avec le Ministère des Outre-Mer. Engagement de M. CARENCO lors de notre dernier congrès en Martinique, engagement du nouveau Ministre Philippe VIGIER auprès de nos élus. Il avait même été question de concrétiser sa signature ici en Nouvelle-Calédonie.

De même, nous sollicitons la possibilité de participer pleinement au CIOM, qui concerne tous les Outre-Mer, alors même que les communes et collectivités que nous représentons sont des acteurs incontournables de la prise de décisions et de l'application de bon nombre de celles-ci. Faire pour nous c'est bien, mais faire avec nous c'est mieux.

La proximité de la Polynésie Française nous gratifie d'une participation importante des élus de ce territoire et je les remercie tout particulièrement. Je note avec satisfaction la participation de Wallis et Futuna qui, nous l'espérons tous, concrétisera bientôt son adhésion à la famille ACCD'OM. Je tiens à préciser qu'avec la Région Réunion, la Polynésie Française, le Conseil Départemental de Guadeloupe, le conseil Territorial de Saint-Pierre et Miquelon, la Province Sud, et bientôt,a le Conseil Départemental de Mayotte, la collectivité de Guyane et la Région Guadeloupe, les grandes collectivités sont bien présentes au sein de notre association. Avec les communes et les groupements de communes, nous nous partageons les mêmes territoires et il est important de nous concerter pour un développement durable.

Ce congrès nous permettra de mieux appréhender le bassin Pacifique et certaines de ses particularités et nous espérons mettre en lumière et accompagner les attentes des composantes de celui-ci. C'est pour cela qu'aujourd'hui et demain, la parole sera essentiellement à la Nouvelle-Calédonie, à la Polynésie Française et à Wallis et Futuna.

Traditionnellement, nous abordons au cours de la première journée la problématique des finances, nerf de la guerre comme on dit communément.

La réforme de l'Octroi de mer annoncée ne pourra se faire sans nous et nous entendons défendre nos intérêts avec des propositions concrètes à l'issue de nos travaux. La découverte des territoires est un facteur de cohésion et nous nous déplaçons toujours pour sillonner le territoire où se tient nos congrès et c'est ainsi que nous irons à la rencontre du Nord en tenant une séance à Voh ainsi que dans la Province des Iles en nous rendant à Maré.

La tenue des ateliers, une vingtaine, se fera à l'Université de Nouvelle-Calédonie que je remercie ici d'avoir bien voulu nous accueillir. Nous irons également à La Foa, dirigée par notre Vice-Présidente Florence ROLLAND que je remercie également. Je rappelle que nous avons dix adhérents ici et je formule le vœu que la Nouvelle-Calédonie soit plus représentée d'autant que c'est le bassin Pacifique qui assumera la présidence de

l'association pour 2025/2026 et logiquement ce sera la Nouvelle-Calédonie.

Nous tenons nos congrès en Outre-Mer pour nous permettre, aux uns et aux autres, de mieux nous connaître et de conforter ce principe d'union qui fait notre force mais il y a un intérêt économique qui n'est pas négligeable. C'est ainsi que le budget global de ce congrès est de l'ordre de 500.000 euros, près de 60 Millions de francs pacifique, hors partenariat avec Aircalin que nous avons privilégié.

Comme le territoire, je suis persuadé que ce congrès nous enrichira tous à travers le partage d'expériences de la semaine à venir et qu'il en sortira des propositions pour les différentes instances de pouvoir tant au niveau local, national qu'européen.

Nous porterons ces attentes dès la semaine suivante à Paris à l'occasion du congrès des Maires de France tant au niveau de l'AMF, dont nous sommes membre du bureau, qu'au niveau des instances gouvernementales et en particulier au Ministère des Outre-Mer, sans oublier les délégations Outre-Mer du Sénat et de l'Assemblée Nationale.

Il y a tant à faire dans et pour nos territoires... Si on définit la Nouvelle-Calédonie comme Terre de parole et de partage, nous qualifions l'ensemble des Outre-Mer comme Terres de défis et ensemble, on sera plus fort pour les relever.

Je voudrais dire à tous nos frères et sœurs calédoniens, merci encore une fois pour votre accueil.

Je souhaite à tous un congrès, fructueux et enrichissant, et j'ai l'honneur de déclarer ouvert le 31éme congrès de l'Association des Communes et Collectivités des outre-Mer, ici, en Kanaky/Nouvelle-Calédonie.